



Cereals Canada

[TRADUCTION]

Le 29 janvier 2020

Conseil de
l'orge du
Canada



Barley
Council of
Canada

Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international
a/s de Gaëtane Lemay, greffière du Comité
Sénat du Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0A4
aefa@sen.parl.gc.ca

Mesdames et Messieurs les Sénateurs,

L'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) a joué un rôle fondamental dans l'établissement de relations commerciales et l'intégration des activités pour les producteurs, les transformateurs, les exportateurs et les consommateurs de céréales en Amérique du Nord.

Nous savons que la Chambre des communes entamera sous peu le débat sur la ratification de l'accord renégocié connu sous le nom d'Accord Canada—États-Unis—Mexique, ou ACEUM. Cereals Canada et le Conseil de l'orge du Canada estiment que le processus de renégociation a abouti à un accord qui renforce l'environnement commercial pour les partenaires du Canada, des États-Unis et du Mexique.

Le Mexique et les États-Unis ont déjà ratifié l'ACEUM, et le Canada ne devrait pas se distinguer en étant le seul partenaire à ne pas l'avoir encore fait. Une ratification rapide est nécessaire à la stabilité des relations commerciales en Amérique du Nord et au renforcement de la position du Canada comme chef de file en matière d'exportations agricoles. Au nom des agriculteurs de l'ensemble du pays, des entreprises de développement des cultures, des transformateurs et des exportateurs, nous demandons au Sénat du Canada d'adopter à son tour sans tarder la loi de ratification après son adoption par la Chambre des communes.

Veuillez agréer, Mesdames et Messieurs les Sénateurs, nos sincères salutations.

Cam Dahl, président
Cereals Canada

Erin Armstrong, directrice générale
Conseil de l'orge du Canada

Cereals Canada réunit un ensemble vaste et diversifié de partenaires issus de tous les secteurs de la chaîne de valeur de l'industrie des céréales qui collaborent afin d'accroître la capacité concurrentielle de notre industrie céréalière, tant au pays qu'à l'étranger. Nos membres sont des agriculteurs, des entreprises de manutention et de transformation des grains ainsi que des semenciers et des entreprises de développement des cultures.

Le Conseil de l'orge du Canada (COC) est le fruit d'une collaboration entre des producteurs d'orge et divers membres de l'industrie. De concert avec ses membres, le COC veille à la rentabilité à long terme de même qu'à la croissance durable de l'industrie canadienne de l'orge. Il agit comme chef de file national au sein de l'industrie de l'orge en assurant la coordination de tous les maillons de la chaîne de valeur afin que l'industrie s'exprime d'une seule voix.